

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.05.2018	21h53		DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol	Lié à :(obligatoire) ad 18.122
--------------------------------	-----------------------------------

**Titre : Amendement au postulat du groupe libéral-radical 18.122, Une carte professionnelle pour lutter contre le travail au noir et la sous-enchère salariale**

**Contenu :**

*Le texte du postulat est modifié comme suit :*

En cas de non mise en place, courant 2018, d'une carte professionnelle au niveau fédéral, le Conseil d'État est prié d'étudier les voies et moyens d'instaurer – en collaboration avec l'ensemble des partenaires sociaux – une carte professionnelle dans le canton et d'assurer sa compatibilité avec les cartes similaires en circulation dans les autres cantons.

**Motivation (facultatif) :**

Afin de lutter efficacement contre le dumping salarial et le travail au noir, la facilitation du contrôle des chantiers est une nécessité. Celle-ci passe par la mise en place d'une carte professionnelle, regroupant différentes informations.

Dans cette optique, ce type de cartes est en cours d'élaboration au niveau fédéral, permettant une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire suisse. Ce processus est chapeauté par une structure paritaire, regroupant les milieux patronaux et syndicaux. Les coûts d'élaboration – dépassant le million de francs – et de gestion sont assumés par ces structures. Une phase de test est planifiée durant le second semestre 2018.

L'amendement demande donc de ne pas court-circuiter le processus en cours et de ne pas générer des coûts supplémentaires qui pourraient, en tout ou partie, être à la charge de la collectivité neuchâteloise.

Toutefois, si cette carte nationale ne devait au final pas voir le jour, l'amendement propose l'instauration de celle-ci au niveau cantonal, mais avec l'intégration de l'ensemble des partenaires sociaux.

**Auteur ou premier signataire :** prénom, nom (obligatoire) :

Cédric Dupraz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Armin Kapetanovic	Daniel Ziegler	Niel Smith
Fabien Fivaz	Christine Ammann Tschopp	